

Association des plaisanciers de Morgat



Flash trimestriel – n° 2

Octobre-novembre-décembre 2011

Edito du Président



Après cette nouvelle année de présidence, je viens vous apporter tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite pour vous et votre famille. Bonne année 2012

Conseil portuaire du 26 octobre 2011

Le budget du port supporte 3 emprunts :

1997 : 320000€ travaux divers échéance sept 2012

2002 : 304000€ échéance 2016

2007 : 750000€ dragage travaux divers échéance 2022

Travaux réalisés ou en cours sur l'année 2011 :

- Enlèvement des pontons lourds
- Aménagement des terre-pleins à Morgat, 1 ère phase
- Travaux de confortement de la digue en enrochement
- 2nde phase de réfection de la grande cale du Fret

Les perspectives 2012 :

- Confortement de l'escalier du vieux môle et de la digue en enrochements
- Réalisation de l'aire de carénage sur la cale
- Remise en état de la cale pavée du Fret
- Mise en place d'un abri pour passager au Fret ; dans le cadre du projet de liaison Le Fret/Brest par la société Azenor

Tarifs 2012 :

Augmentation de 2% des tarifs d'amarrage

Augmentation de 2% pour les tarifs de manutentions

Création de 2 tarifs pour le carénage sur la cale pour les bateaux ne pouvant être grutés (bateaux de pêche et plaisance > 6T)

Augmentation de 2% pour la laverie

Pas d'augmentation pour les douches

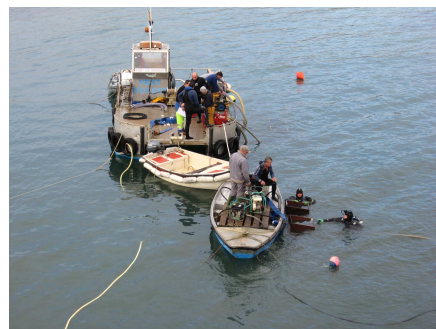
Budget 2012 :

La section de fonctionnement est en diminution de 7.38%

Poursuite des économies : téléphone, électricité, chauffage, récupération d'eau...

Vous trouverez le compte rendu intégral du conseil portuaire sur le site internet de l'association.

Déplacement des pontons



Il a été procédé à l'enlèvement des 2 derniers pontons lourds immergés dans le port de Morgat. Chaque ponton pesant 160 tonnes, ce sont les employés du port aidés de 3 plongeurs de SOS plongée qui ont profité d'un grand coefficient de marée de 115 pour entreprendre ce chantier.

Il s'agissait de vider les pontons à marée basse à l'aide d'une grosse pompe et de refermer la partie supérieure du ponton à l'aide d'une dalle métallique et de joints. Le ponton est alors remis à flot et remorqué près du vieux môle à l'aide de la barge du port.

Nettoyage d'automne

Marie et Dominique ont procédé au grand nettoyage d'automne du local de l'association. Prochaine étape les hommes doivent nettoyer la façade....



Visite d'un sous marin nucléaire sur la base de l'île longue

Ce lundi 21 novembre 2011 à 10H30, tous les plaisanciers inscrits pour la visite de l'île longue ont répondu présents. La photo du groupe est faite, le bus d'accompagnement est déjà là, les pièces d'identité sont rapidement échangées contre des badges visiteurs et le car franchit les zones de contrôle pour nous déposer devant la salle de conférence où notre accompagnatrice nous fait une présentation exhaustive de la force stratégique océanique de l'île longue et des SNLE (Sous Marin Nucléaire Lanceur d'Engins). L'assistance pose de nombreuses questions, y compris celle des retombées économiques pour la presqu'île.

Sans perdre de temps, nous reprenons le bus. Avec maintenant nos jolis casques blancs sur la tête, nous entrons dans le hall d'assemblage (et de désassemblage) des missiles M45 et M51 pour écouter un

intéressant exposé sur la manutention très sécurisée de ces lourds engins et leur lent cheminement sur la « loco » vers le sous-marin.

Quelques instants plus tard, nous descendons l'escalier métallique qui mène au SNLE « Le Téméraire », en cale sèche pour révision. Il nous apparaît énorme, impressionnant, « branché de partout ». L'équipage nous accueille avec gentillesse et nous propose de nous scinder en deux groupes pour mieux nous faufiler dans les couloirs exigus, et bien profiter de leurs explications car le gros bébé fait quand même 138 m de long, 25 m de haut (soit 5 étages d'immeuble) et 1400 tonnes de déplacement. Bien évidemment, les questions sont nombreuses.

Mais le temps passe et les estomacs se creusent. Nous regagnons le mess des officiers où un excellent repas nous est servi. Pour clôturer cette visite très intéressante, le commandant de la base nous fait l'honneur et l'amitié de venir nous saluer et notre président le remercie chaleureusement au nom des participants.



Que faire des algues vertes ?

Source d'agacement, voire d'exaspération, les algues vertes depuis bien (trop) longtemps ont envahi nos (autrefois) si belles plages et impactent durement la faune et la flore de nos fonds marins.

L'origine de leur prolifération reste mal définie, et les querelles qui animent les discussions recherchant les responsables sont bien désagréables. La part de l'élevage est certainement forte, mais l'urbanisation dispersée de nos côtes et des assainissements individuels souvent mal maîtrisés sont aussi à ranger dans la liste des coupables potentiels.



Une fois sur la plage, que faire de cette marée verte ?

Le ramassage sans délai par les équipes des Services Techniques des communes est effectué en conformité avec une réglementation récente, météo et marée permettant, mais les quantités parfois fort importantes amènent des

stockages encombrants et coûteux. En moyenne chaque année 2000 m³ ont été collectés, mais parfois rien et d'autres fois jusqu'à 4000 m³.

Il a fallu trouver des solutions. Une partie des algues vertes sert désormais à l'engraisement de terres agricoles, cultures et pâturages, par convention avec l'exploitant ; mais en fait il ne s'agit qu'à peine 420 m³ en 2011, soit 10 à 20% de la récolte des plages. Cet engraissement se fait de manière très réglementée, 30 m³ / ha avant cultures, 15 m³ / ha sur les pâtures, les animaux ne devant pas paître avant 4 semaines.

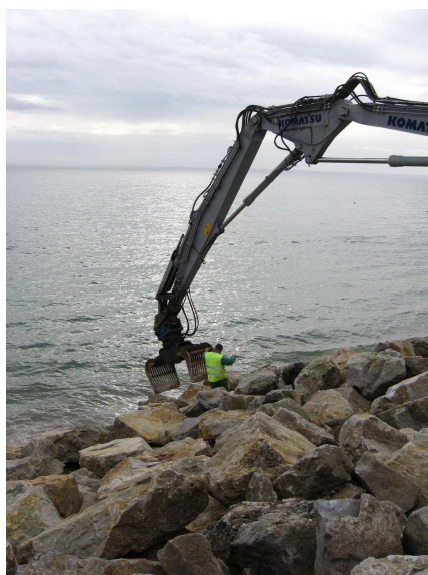
On est donc loin du compte, mais une nouvelle étape est en cours avec la création à Kerdanvez d'une « **Unité de valorisation des matières fermentescibles et autres** » qui traitera l'ensemble des déchets verts, des ordures ménagères fermentescibles, des algues vertes etc., soit l'ensemble des déchets des 7 communes de la presqu'île.

Le projet est au point, les phases de définition sont passées, les travaux de réalisation débutent en

janvier et la réception de l'installation se fera à l'été 2012.

Restera toujours à poursuivre l'analyse des causes de cette prolifération. Les discussions actuelles en particulier avec les représentants des professions agricoles ont déjà perdu une bonne partie de leur caractère polémique, elles se poursuivent de manière plus raisonnée mais il est à craindre que la patience des riverains sera encore longtemps mise à l'épreuve.

Renforcement de l'enrochement

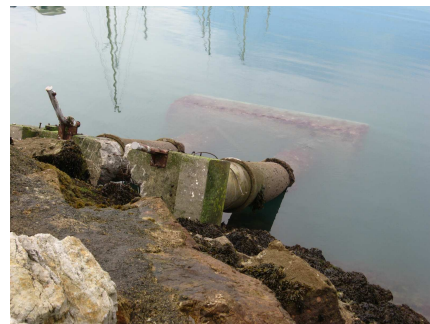


Après deux semaines de travaux, la consolidation de la digue du port de Morgat s'est achevée le 8 novembre.

1100 tonnes de roches ont été nécessaires pour combler le creux provoqué

par le ressac à la base de la digue, sur sa face extérieure à la hauteur du coude.

Le port a obtenu, à titre gracieux, que l'entreprise abatte les deux pylônes qui subsistaient entre les pontons C et D.



Après leur enlèvement (les devis sont à l'étude) les départs et les accostages à partir de ces pontons devraient être facilités.

Permanences

Tous les samedis de 11H à 12H au local : téléphone 0298262903



Association des plaisanciers de Morgat Box 7 Port de Morgat 29160 Crozon

Adresse mail : apmorgat@gmail.com

site internet <http://pagesperso-orange.fr/association.des.plaisanciers.de.morgat/accueil.htm>